



Niveau 5
Formation qualifiante

ÉLEVAGE OVIN

CS Technicien conseil en production laitière ovine

Certificat de Spécialisation

VOIES DE FORMATION

- Par la voie de l'apprentissage sur 1 an
- Par la voie de la formation continue en 1 an

COMPÉTENCES VISÉES

- Donner une formation spécialisée et approfondie en techniques de conduite et de gestion des élevages ovins lait.

EMPLOIS VISÉS

- **Emploi** : Technicien compétent sur le terrain pour les différents organismes professionnels ovins ou entreprises. Eleveur qualifié en production ovine

Ce **CS** ouvre en priorité sur des emplois dans les filières ovins lait, mais aussi dans la filière ovine viande

INDICATEURS DE RÉSULTATS

- Taux de réussite : 80 %
- Taux d'insertion : 100 %
- Taux de satisfaction : 90 %

CONTENU

- **Contexte de la production laitière ovine** : Filière ovine lait et produits laitiers, prix du lait, politique agricole liée à la production ovine...
- **Etude technico-économique globale de l'élevage ovine** : Élaboration de bilans technico-économiques, comparaison avec les références et analyses, proposition d'amélioration, étude des différents systèmes de production, ...
- **Conduite technique d'élevage** : Alimentation, gestion du pâturage, reproduction, génétique, bâtiments et salles de traite, élevage des agneaux, procédures des contrôles de performances, sanitaire, pastoralisme...
- **Qualité des produits** : Qualité chimique et bactériologique du lait, facteurs de conduite influençant la production de qualité, réglementation, cahier des charges des différents signes de qualité (AOC, Labels...), étude des voies de commercialisation des produits de qualité...
- **PRATIQUE EN ENTREPRISE** : Sous la responsabilité du maître d'apprentissage ou de stage qualifié, qui doit confier des tâches en cohérence avec les exigences du référentiel

Réduction possible des évaluations selon parcours antérieur « équivalences »

CFPPA / CFA-INTERPROFESSIONNEL DU SUD AVEYRON

Route de Bournac - 12400 SAINT-AFFRIQUE

Tél : 05 65 98 10 35

Mail : cfa.st-affrique@educagri.fr

Site : www.la-cazotte.educagri.fr

PUBLIC VISÉ / PRÉ-REQUIS / CONDITIONS D'ADMISSION

Public visé : tout public

- Être titulaire d'un BTS Agricole (ASCE,PA,...) **ou** sinon à titre dérogatoire, un niveau Bac +2 avec 1 année d'expérience professionnelle dans le secteur **ou** de 3 ans dans tout autre emploi

• **Par la voie de l'apprentissage :** de 18 à 29 ans

- Avoir signé un contrat d'apprentissage avec une entreprise : (une aide à la recherche d'entreprise est possible)
Entreprise éligible : **Elevage Ovin Lait**

• **Par la voie de la formation continue en 1 an :** nous contacter

Avoir 18 ans, entretien de positionnement avec l'établissement, sous réserve d'un accord de financement

MODALITÉS DE SÉLECTION

Projet d'installation à court terme et/ou de Salariat

DÉROULEMENT

• **Par la voie de l'apprentissage 1 an :**

Durée de la formation en centre : de septembre à juin

- 16 semaines (dont 1 semaine à Florac pour la transformation fromagère et 1 semaine au salon de l'agriculture à Paris)

- 31 semaines en entreprise

- 5 semaines de congés payés

Possibilité de débiter le contrat d'apprentissage dès le mois de juillet

• **Par la voie de la formation adultes 1 an :**

Durée de la formation en centre : de septembre à avril

La durée moyenne de la formation est de :

- 560 heures en centre (dont 1 semaine à Florac pour la transformation fromagère et 1 semaine au salon de l'agriculture à Paris)

- 420 heures de stage pratique en entreprise

INTERVENANTS

Vous bénéficierez de l'enseignement de :

Formateurs spécialisés dans les domaines étudiés.

De nombreux intervenants extérieurs : vétérinaires, autres professionnels, techniciens des organismes de la filière

Ils s'appuieront sur un environnement technique

:

Visites d'élevages / d'exploitations et de Centres techniques

Travaux pratiques sur l'exploitation de la Cazotte

:

Troupeau conventionnel :

600 brebis laitières Lacaune, système Roquefort, un atelier d'engraissement d'agneaux

Troupeau AB : 100 brebis viande, 20 génisses par an à l'engraissement

RÉMUNÉRATION / AIDES AUX EMPLOYEURS

• **Par la voie de l'apprentissage :** l'apprenti(e) a un statut de salarié(e) et perçoit une rémunération.

L'employeur peut bénéficier d'aides financières.

Documents à télécharger sur notre site : www.la-cazotte.educagri.fr et/ou un simulateur en ligne sur le site : www.alternance.emploi.gouv.fr « Rémunération et aides aux employeurs » et « Simuler la rémunération »

• **Par la voie de la formation continue 1 an :** nous contacter

rémunération suivant la législation en vigueur et la situation antérieure

FINANCEMENT DE LA FORMATION

Frais pédagogiques :

• **Par la voie de l'apprentissage :** prise en charge par l'OPCO (Opérateur de Compétences) de l'entreprise

• **Par la voie de la formation continue 1 an :**

- par le Conseil Régional pour les demandeurs d'emploi (dans la limite des places disponibles)

- par les entreprises (CPF de transition, Contrat de Professionnalisation,...). La demande est à faire auprès de l'entreprise

- en autofinancement, (un devis peut être établi sur demande) possibilité d'utiliser ses droits CPF

HÉBERGEMENT / RESTAURATION / TRANSPORT / HANDICAP

Nous disposons d'une structure d'accueil complète : hébergement et self service. Correspondances de bus : un service de transport est assuré entre la gare routière de Saint-Affrique et notre établissement.

Accès handicapé PMR et référent handicap sur site